

Le Président

**DECISION**

**N°D-23/250 portant délégation de signature**

Le Président de l'Etablissement public du musée du quai Branly – Jacques Chirac,

Vu le décret n°2004-1350 du 9 décembre 2004 relatif au statut de l'Etablissement public du musée du quai Branly – Jacques Chirac, et notamment son article 10 avant-dernier paragraphe,

Vu le décret du 27 mai 2020 portant nomination du président de l'Etablissement public du musée du quai Branly – Jacques Chirac,

Vu le décret du 16 mai 2023 portant nomination du président de l'Etablissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac,

**DECIDE**

**Art. 1er.** – Délégation est donnée à Monsieur David JOLLY, Directeur du service de contrôle de gestion pendant l'absence du Directeur général délégué, le 26 mai 2023 à l'effet de signer, au nom du Président de l'Etablissement public du musée du quai Branly – Jacques Chirac tous actes et décisions, à l'exception des décisions mentionnées aux points 9° et 10° de l'article 10 du décret n°2004-1350 du 9 décembre 2004, des actes effectués en tant que personne responsable des marchés, de la convocation du conseil d'administration et de la signature des contrats de travail.

A Paris, le 25 MAI 2023

**Emmanuel KASARHÉROU**

★musée du **quai Branly - Jacques Chirac**

établissement public 222, rue de l'Université 75343 Paris cedex 07
téléphone 01 56 61 70 00 télécopie 01 56 61 70 01 courriel info@quaibranly.fr internet www.quaibranly.fr